

Le Président de  
l'Assemblée de Martinique

Fort-de-France, le 23 avril 2024

## ASSEMBLEE DE MARTINIQUE

### SÉANCE DES 25 AVRIL 2024

#### *Points supplémentaires proposés selon la procédure d'urgence*

Chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint 5 rapports proposés pour inscription, selon la procédure d'urgence, à l'ordre du jour de la séance de l'Assemblée de Martinique qui se tiendra à 8H30 le 25 avril 2024.

Les points sont les suivants :

30 / PROJET DE DÉCRET PORTANT REVALORISATION DU REVENU DE SOLIDARITÉ EN GUADELOUPE, EN GUYANE, EN MARTINIQUE, À LA RÉUNION ET DANS LES COLLECTIVITÉS DE SAINT-BARTHELEMY, SAINT-MARTIN ET SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON EN 2024

31 / PROJET DE DÉCRET RELATIF À LA COMPOSITION ET AU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ

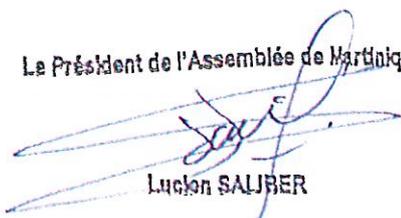
32 / MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°24-24-2 PORTANT OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE MARTINIQUE

33 / DEMANDE DE LEVÉE DE DÉCHÉANCE DE L'ARRÊTÉ-DÉLIBÉRÉ N°17-683-1 OCTROI SUBVENTION LOGEMENTS ÉVOLUTIFS SOCIAUX OPÉRATEUR SIBAT 98 FAMILLES 588 000 € - MONTANT À VERSER 26 400 €

34 / CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE, MARTINIQUE DÉVELOPPEMENT, ET LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE L'IMAGE ANIMÉE DE MARTINIQUE (FAIAM) DANS LE CADRE DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « POLES TERRITORIAUX D'INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES »

Je vous prie d'agréer, chers collègues, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Assemblée de Martinique



Lucien SAUBER